



REMISE DES DIPLOMES DE GRADE DE LICENCE

Pour tous diplômés 2014/2015-2015/2016

Pour La remise du diplôme, l'étudiant doit restituer son attestation de réussite contre le diplôme définitif.

Pour le cas où vous ne pouvez pas vous déplacer :

Demande par courrier : à Laurence GUENON – Bureau des Thèses et diplômes – 19 Rue Ambroise Paré 25030 BESANCON CEDEX-laurence.guenon@univ-fcomte.fr

- . **Original** de l'attestation de réussite du grade de Licence, **OBLIGATOIRE**
- . Copie de pièce d'identité recto-verso
- . 5.70 euros en **timbres uniquement (autocollants de préférence)**
- . **Demande écrite en précisant lisiblement l'adresse d'expédition**, l'intitulé du diplôme l'année d'obtention, si possible un numéro de portable, une adresse mail, et votre nom de jeune fille et d'épouse si nécessaire

Retrait au bureau : Laurence GUENON- Bureau des Thèses et diplômes- 19 Rue Ambroise Paré-25030 BESANCON CEDEX- Bâtiment ATLAS – 4 ème étage-03.81.66.55.10

- . L'étudiant doit restituer l'original de l'attestation de réussite **du grade de Licence, OBLIGATOIRE**
- . Présenter sa pièce d'identité
 - . (Remise du diplôme dans une enveloppe cartonnée)

Un étudiant peut donner procuration à une personne de son choix, celle-ci doit alors se présenter munie :

- . De sa pièce d'identité
- . D'une copie de pièce d'identité du titulaire du diplôme
- . D'une lettre de procuration